

GUYANE

PORT

L'Europe au carrefour des Amériques



POSTE DE CONTRÔLE FRONTALIER

du port de Dégrad-des-cannes

Un outil économique stratégique au service
de la santé publique, de la protection des cultures
et de l'intégration régionale de la Guyane !



Point d'entrée
Européen


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*





Ouvert depuis le 2 septembre 2024, le **Poste de Contrôle Frontalier** est désormais reconnu officiellement comme **Point d'Entrée Européen** pour les contrôles sanitaires des produits d'origine animale et un point d'entrée sécurisé du territoire pour les végétaux et produits végétaux arrivant par voie maritime au port de Dégrad-des-cannes.

C'est un outil économique stratégique avec des enjeux de santé publique, de protection des cultures locales et d'intégration régionale de la Guyane.

LE CONTRÔLE SANITAIRE ET PHYTOSANITAIRE

Le rôle du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire (SIVEP) de la DEAAF (DGTM) est de **contrôler l'importation des produits d'origine végétale et animale arrivant par voie maritime au port de Dégrad-des-cannes**. Ces contrôles de sécurité sanitaire et phytosanitaire répondent aux obligations réglementaires nationales et européennes au même titre qu'un PCF localisé en Europe. Ils permettent de **prévenir ou de réduire les risques de dissémination d'organismes nuisibles et de pathogènes dangereux, garantissant ainsi la protection des cultures locales et la santé publique.**

La construction d'un PCF à Dégrad-des-Cannes a été inscrite dans les objectifs du 1^{er} projet stratégique 2014-2018 du GPM. Les travaux ont été achevés début 2024.

Grâce à un vaste benchmark et à de larges concertations avec les services l'Etat, ainsi qu'avec les professionnels du secteur portuaire, agricole et de la grande distribution, le GPM-Guyane a réussi à définir les modalités de gestion de ce nouvel équipement et arrêter son plan de financement. Ainsi, le coût de réalisation est de 7,5 M€ cofinancés par l'Etat, le Plan de relance et le GPM-Guyane, avec le soutien financier de l'AFD. **Le PCF est équipé de trois unités de contrôle pour l'inspection par les services de l'Etat, des :**

1. Végétaux, produits végétaux et pour l'alimentation animale non d'origine animale, de tous pays y compris en provenance de l'Union européenne (VPV/AANO),
2. Produits d'origine animale pour la consommation non humaine (POA/NHC),
3. Produits d'origine animale pour la consommation humaine (POA/HC).

3. Produits d'origine animale pour la consommation humaine (POA/HC).

Ce nouvel équipement s'inscrit dans une nouvelle offre de service au bénéfice des importateurs guyanais et dans l'objectif de développer de nouvelles connexions maritimes, le développement potentiel de routes maritimes directes (cabotage régional), la facilitation des échanges commerciaux sur le Plateau des Guyanes et la réduction des émissions de GES causé par les liaisons transatlantiques.

Grâce à son agrément européen, les produits d'origine animale importés et contrôlés au PCF pourront désormais être transformés et réexportés vers toute l'UE.

L'inauguration du PCF, ce 24 avril 2025, en présence des autorités politiques, acteurs économiques et communauté portuaire du territoire, marque une nouvelle étape dans l'évolution du port de commerce de Dégrad-des-cannes.

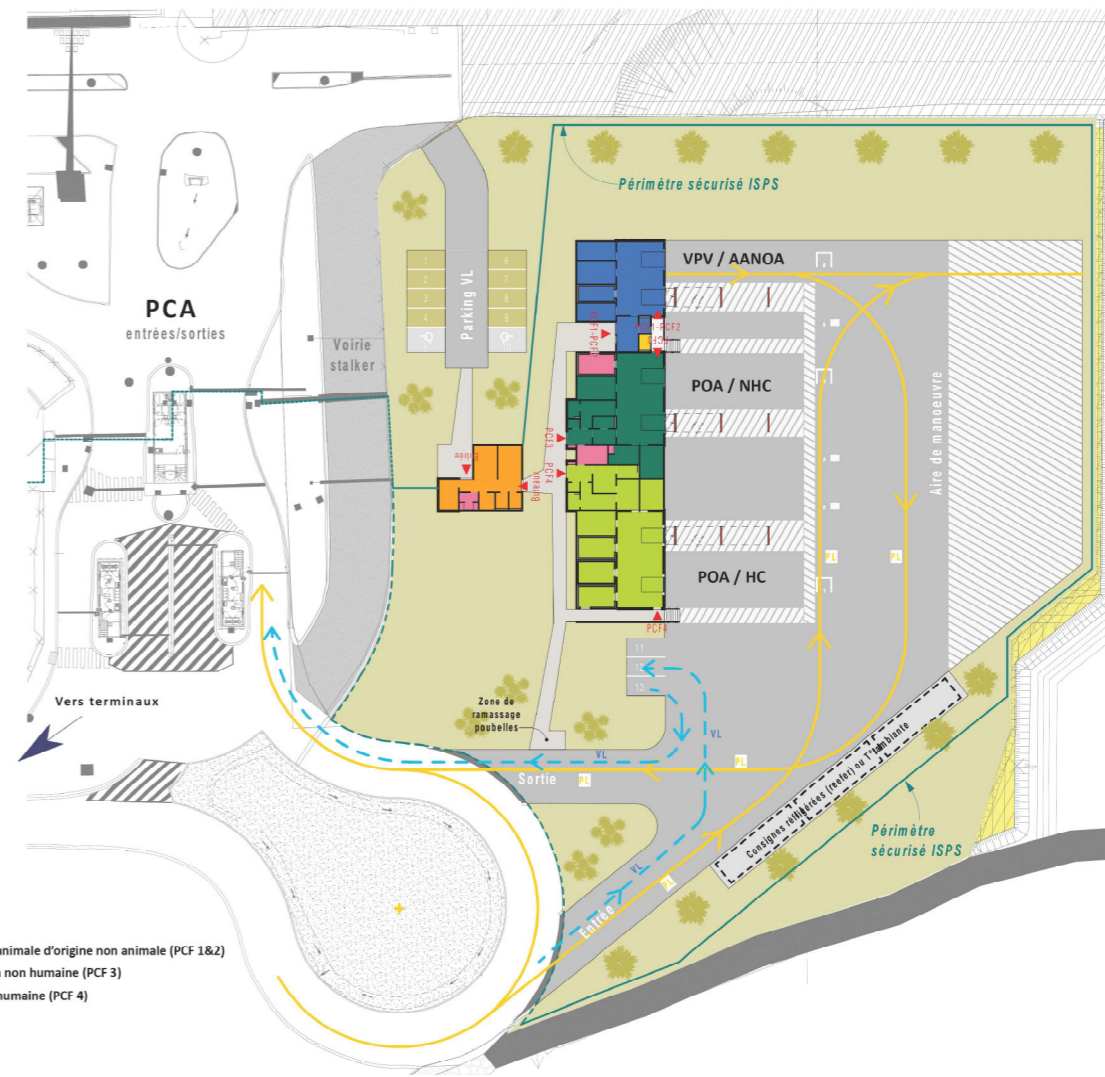


DATES-CLÉS

- 2014-2018 ● Inscription dans le PS 2014-2018 de la construction du PCF
- 2016 ● Réalisation d'un Programme Technique Détaillé
- 18/05/2017 ● Désignation de GAIA Architecture à l'issue d'un concours
- 2018 ● Premier agrément européen
- 2019-2024 ● Durée des travaux de construction
- 2021-2024 ● Diagnostics, réunions de concertation entre le GPM, les professionnels et les services de l'Etat
- 2/09/2024 ● Ouverture de l'unité VPV/AANO
- 5/11/2024 ● Obtention de l'agrément européen par l'Union européenne
- 2/12/2024 ● Ouverture des unités POA/NHC et POA/HC
- 24/04/2025 ● Inauguration du PCF



Prises de RDV par les transitaires via France Sesame, plateforme dématérialisée de l'Etat
Contact :
import-cayenne-973@guyane.gouv.fr



Par convention du 2/04/2024 entre le GPM-Guyane et la DEAAF, le SIVEP est locataire des bureaux et exploitant des unités de contrôle des marchandises

FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

7,5 M€

dont ÉTAT : 4 125 k€

- FEI (Fond exceptionnel d'investissement) 2 300 k€
- Plan de relance 1 825 k€

dont GPM : 3 375 k€

- Soutien financier de l'AFD 3 025 k€


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*




GUYANE
PORT
L'Europe ou carrefour des Amériques



Maîtrise d'ouvrage

GPM-GUYANE

Maîtrise d'oeuvre

Gaia ARCHITECTURE - ABRIBA - SETI GUYANE - BET DEMEURE -
GUYANE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE - INGEKO ENERGIES -
BTC - GEOTEC - APAVE

Entreprises

RIBAL - BALINEAU - BATIPRO - GRIMAUD FONDATIONS - CEMKO -
CRO SYSTEMES - CEGELEC - CFG - EGP - SR MULTITRAVAUX -
SUN CONEPT GUYANE - EIFFAGE INFRA

Études et accompagnement

AT OSBORNE – DEAAF(SALIM/SIVEP) - UMEP -
Syndicat des transitaires - GIP+ - IDDOM



RETROUVEZ
CETTE PLAQUETTE
EN LIGNE

GUYANE

PORT

L'Europe au carrefour des Amériques



GRAND PORT MARITIME DE LA GUYANE

Zone de Dégrad des Cannes • 97354 Rémire-Montjoly
0594 29 96 60 • Capitainerie : 0594 35 44 90

• www.portdeguyane.fr • gpm@portdeguyane.fr



Port ouvert aux navires
7j/7 24h/24



Capitainerie
du lundi au vendredi de 6h30 à 19H30
le samedi de 7h30 à 12h30



Bureaux
du lundi au vendredi
de 7h à 14h



PCA
du lundi au vendredi de 7h à 17h,
le samedi de 7h à 11h